Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 17 MARS 1913 — 86ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

ELMORE DUFOUR, Président
E. A. ANDRIEU,

HENRY BIRABEN, Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les Nos. municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne de Bloomingdale (dans le carré de la rue Garfield).

Whitney Central Trust Savings Bank vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 avril 1913, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Webster, Garfield (anciennement Jennet) et la ligne de Bloomingdale, désigné par le No. 15 sur un croquis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Fergus Kernan, notaire dans cette ville, le 17 février 1907, et mesurant d'après le dit croquis trente et un pieds, onze pouces de face à la rue Pitt, vingt huit pieds, un pouce et quatre lignes sur l'arrière ligne la divisant du terrain 14 sur une profondeur sur la ligne la divisant du terrain 16 de cent quarante cinq pieds, et cent quarante cinq pieds et cinq lignes sur la ligne de Bloomingdale, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour la demanderesse.
mars8,10,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans — En vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, régisseur du Bureau des Terres d'Etat, daté le onzième jour de février 1913 et en conformité de l'acte No. 55 des actes de l'Assemblée Générale de 1913, j'offrirai en vente, et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Cour de la Paroisse d'Orléans (dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis) à la Nouvelle Orléans, Louisiane, Samedi 22 mars 1913 à 11 heures a. m., au dernier et plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain carré de terre désigné comme carré No. 766, borné par les rues Bernadotte, Vénus, Aglaé et Washington.

Conditions de la Vente—Comptant.

Pas moins de trois cents dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, Lne., 11 février 1913.
Approuvé par
FRED J. GRACE,
Régisseur du Bureau des Terres d'Etat.
fév15,22mars1,8,15,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur, dans le Sixième District, portant le No. municipal 3015 rue Berlin, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Provident Building and Loan Association vs. Florian Reichstadt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,331 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 695, borné par les rues Berlin, Claiborne, Derbigny et Milan, désigné par le No. 24 sur un croquis de voyer fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 24 juin 1910, annexé à un acte de vente devant E. L. Weil, notaire, le 18 août 1910 et mesure d'après le dit croquis trente pieds de face à la rue Berlin, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2nd. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 695, borné par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Derbigny, désigné par le No. 25 sur un croquis de voyer fait par George de Armas, voyer et ingénieur civil, daté du 24 juin 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire dans cette ville, le 18 août 1910, et mesure d'après cela vingt pieds de face à la rue Berlin, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
mars15,21,28av4,11,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, portant le No. municipal 202 avenue Taylor, formant l'angle des rues Catina et Milne (dans le carré de la rue Corwin) sur 5 terrains.

New Orleans Land Company vs. Arthur J. Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,528 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos. 1 à 5, les deux inclusivement, dans l'Ilet No. 427, borné par les rues Milne, Catina, Corwin et avenue Taylor, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent à savoir: Terrain No. 1 formant l'angle de la rue Milne et avenue Taylor, et de la rue Catina et avenue Taylor, trente trois pieds de face sur chacun des rues Milne et Catina; terrains 2 à 5, inclusivement, chacun vingt cinq pieds de face aux rues Milne et Catina, tous sur une profondeur s'étendant de la dite rue Milne à la rue Catina.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal —, rue Prieur, entre les rues Seconde et Troisième.

Frank B. Twomey vs. Mlle Mary Brickley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 428, borné par les rues Prieur, Roman, Seconde et Troisième, désignés par les lettres C et D sur un croquis de voyer fait par D. E. Seghers et Fils, voyers, daté le 23 novembre 1910, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire dans cette ville, le 25 novembre 1910, et les dits terrains sont adjacents, et mesurent chacun d'après le dit croquis, trente pieds de face à la rue Prieur, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
fév28mars7,14,21,28avril3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 607 avenue Washington, entre les rues St. Thomas et Chippewa.

Industrial Homestead Association vs. M. et Mme S. Lopiccolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,847 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant la partie de face du terrain original No. 8 de l'Ilet No. 59, borné par l'avenue Washington et les rues St. Thomas (anciennement Fulton), Chippewa et Quatrième, sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, daté le 19 mars 1852. D'après lequel plan la dite parcelle du terrain, commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure de la rue St. Thomas et avenue Washington, et mesure trente et un pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de soixante dix pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
mars1,7,14,21,28avril2,3

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, consistant de 21 terrains, etc., dans le carré borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro.

Michel Schneider vs. Philip T. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Vingt et un certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 3654, borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro, et désigné par les numéros 2 à 22 inclusivement, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Monroe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 5 forme l'encoignure de l'avenue Monroe et de la rue Touro, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrain No. 14 forme l'encoignure des rues Touro et Timoleon, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains Nos. 15, 16 et 17 mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Timoleon, sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 18 forme l'encoignure des rues Timoleon et Bourbon et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Terrains Nos. 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les mesures plus ou moins. Rue Bourbon (anciennement Bagatelle), rue Touro (anciennement rue Union).

Acquis par Philip T. Nagle de Francis Bistes et al, par un acte passé devant Martin H. Manion le 1er décembre 1909 enregistré dans le C. O. B. 230 folio 122.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une parcelle de terre d'une grande étendue et de valeur élevée dans le Deuxième District commençant à une distance de 53' 2" de l'encoignure de la rue Dumaine et de l'avenue Carrollton et mesurant 207' 7" 6"' de face à l'avenue Carrollton (dans cette parcelle de terre bornée par les deux dites rues et le chemin de la Métairie et le Morgan Boulevard).

Whitney-Central Trust & Savings Bank vs. William Gomez et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 101,797 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 mars 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignée comme lettre B sur le plan de voyer fait par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, le 11 novembre 1912, suivant lequel, le même terrain B commence à une distance de cinquante cinq pieds, deux pouces de l'encoignure de la rue Dumaine et avenue Carrollton, et mesure deux cent sept pieds, sept pouces et six lignes de face sur l'avenue Carrollton avec une première profondeur sur le côté de la rue Dumaine et s'étend vers le Morgan Boulevard sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie, une distance de soixante huit pieds dix pouces; de là aux angles droits vers le Chemin de la Métairie et parallèle au Morgan Boulevard une distance de trois cent trente quatre pieds, huit pouces et trois lignes; de là aux angles droits vers l'avenue Carrollton et sur une ligne parallèle avec le Chemin de la Métairie une distance de cent quatre vingt douze pieds, pas de pouces, et une ligne; de là aux angles droits sur une ligne parallèle avec le Morgan Boulevard et dans une direction opposée du Chemin de la Métairie, une distance de cent soixante sept pieds, cinq pouces et quatre lignes, sur quoi il touche à l'avenue Carrollton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
fév14,15,21,28mars7,14,20

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'Affaire de la Liquidation de Ellington Planting Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 92,564 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James W. Martin, liquidateur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats. 8mars8,12,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant le No. municipal 2203 rue Philip, au coin de la rue Franklin (dans le carré des rues Liberty et Jackson).

German-American Homestead vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,618 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. un dans l'Ilet No. 319, borné par les rues Philip, Franklin, Liberty et Jackson sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, daté le 29 mai 1909, annexé à un acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 10 août 1909. D'après lequel croquis le dit terrain mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles et une façade sur la rue Franklin de quatre-vingt-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, portant les Nos. municipaux 2313 et 2315 rue Calhoun, entre les rues Clara et Magnolia.

Provident Building and Loan Association vs. Mme Emilie Erbach, veuve de Benjamin Franklin Gennisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 103,674 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calhoun, Clara, Magnolia et l'avenue Palmer (Ilet No. 111 de Burtheville) sur un plan fait par J. A. DeHémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme plan de Burtheville, conformément à un acte de compromis passé devant J. D. Augustin, ancien notaire dans cette ville, le 13 avril 1869, déposé dans le bureau de Salim Magner, ancien notaire dans cette ville; lequel dit terrain mesure vingt neuf pieds onze pouces et cinq lignes de facade à la rue Calhoun et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond, et cent dix pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente trois pieds sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,904 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte la Plantation Albania, pour le mois de février 1913, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
mars13,17,22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. **Vente de propriétés de valeur, améliorées, du Sixième District, portant les Nos. municipaux 1149 et 1153 rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield (dans le carré de la rue Joseph).**
II. **Portant le No. municipal 1519 rue Joseph, entre la rue Hurst et l'avenue St. Charles (dans le carré de la rue Octavie).**

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103,482 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'Ilaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — Deux certains lots de terre ou portions de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 58, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Garfield, désignés par les lettres A et B sur un croquis de voyer fait par Edgar Pillé, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909. D'après le croquis, terrain B commence à une distance de trente pieds de l'angle des rues Arabella et Garfield, et mesure quarante huit pieds, six pouces de face à la rue Arabella sur cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Terrain A est adjacent au terrain B, est mesure trente deux pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Secondement — Un certain lot de terre ou portion de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet quatre cent deux, borné par les rues Joseph, Octavie, Hurst et avenue St. Charles, désigné par le No. 12 sur un croquis de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909, d'après lequel, terrain No. 12 est adjacent au terrain No. 11 et mesure trente huit pieds de face à la rue Joseph, trente cinq pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et quatre lignes sur le côté de la ligne adjacent au terrain No. 11, et une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne la plus près de la rue Hurst.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DENEGRE, BLAIR & CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mars1,2,7,14,21,28avril3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le No. municipal 1310 rue Annette, coin de la rue Urquhart (dans le carré des rues St. Bernard et Marais).

Standard Brewing Company vs. Jos. D. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,608—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Annette, Urquhart, St. Bernard et Marais (anciennement Morales), désigné par le No. 4 et mesure trente deux pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Annette, sur une profondeur et face à la rue Urquhart de cent pieds formant l'encoignure des deux dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et accessoires, etc., d'une buvette et restaurant au Fort Espagnol, consistant d'un comptoir de buvette, étagères glacières, tables, chaises, faïencerie et verrerie, fourneau de cuisine et ustensiles, liqueurs, caisse enregistreuse, dactylographe, coffre-fort en fer, phonographe, éventails électriques, tentes, nappes et serviettes en toile, etc., etc.

New Orleans Railway and Light Co. vs. Reno Catering Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,099 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 18 mars 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Au Fort Espagnol sur les lieux connus comme "Reno's Restaurant" le tout et en particulier l'entier contenu, accessoires, meubles, stock, diverses, etc., de la buvette et du restaurant sur les dits lieux suivant l'inventaire enregistré, 1 caisse enregistreuse "National"; 1 dactylographe, 1 coffre-fort en fer, 1 phonographe et disques, 1 lot d'éventails électriques, tentes, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mars7,13,18

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Partant tous les Jeudis, à 10 h. a. m.

*LA PROVENCE, 20 mars.
†FRANCE (neuf), 27 mars.
*LA TOURAINE, 3 avril.
*LA LORRAINE, 10 avril.
†FRANCE (neuf), 17 avril.
*LA PROVENCE, 24 avril.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe

S. S. CALIFORNIE, 26 mars.
S. S. VIRGINIE, 25 avril.

Passage de première classe.....$80.00
Passage d'entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1mars—1m

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,9,10

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD — Baby 8½ months of age. Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. — De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. — De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lomb